



GUIDE DU PARENT
**CAMP
DE JOUR**
2018



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

ÉQUIPE DE COORDINATION

PALEO

GUILLAUME FAHERTY

Responsable du camp de jour

NAYA

VIRGINIE DUBÉ

Coordonnatrice du camp de jour

GALAXIE

VALÉRIE LALONDE

Directrice, Service des loisirs, de la culture et du tourisme

Vous pouvez les rejoindre au :

450 473-4282 • loisirs@sjdl.qc.ca

CALENDRIER

Un calendrier indiquant l'horaire de chacun des groupes de vos enfants sera disponible sur le site internet de la ville à la mi-juin.

Vous y trouverez l'information suivante :

- les dates des journées thématiques pour tout le camp;
- les dates des journées thématiques propres aux groupes;
- le matériel spécial utile à votre enfant pour chacune des journées thématiques;
- les dates des sorties;
- les dates des sorties à la crèmerie.

Un babillard indiquant les informations importantes pour le lendemain sera affiché à la fin de chaque journée, à côté de la table du service de garde.



LE DODO AU PARC

Le jeudi 16 aout aura lieu le traditionnel dodo au parc.

Les pirates des groupes de 3^e à 6^e année pourront revenir au parc afin de célébrer la fin du camp de jour, alors que les groupes de prématernelle à 2^e année pourront célébrer à l'école primaire du Grand-Pommier. Ces derniers dormiront dans le gymnase de l'école.

Animation, musique et surprises seront au rendez-vous.

SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

20 au 24 août 2018

L'inscription à la semaine supplémentaire s'effectue lors de la période d'inscription au camp de jour. Le tarif pour la semaine est de 85 \$, incluant le service de garde.

Il est aussi possible d'attendre et d'inscrire l'enfant au courant de l'été, pour autant qu'il y ait encore des places disponibles.



LA TROUSSE DES PETITS PIRATES

Un sac à dos qui contient :

- Serviette de plage
- Maillot de bain
- Casquette ou chapeau
- Crème solaire
- Bouteille d'eau
- Souliers fermés

C'est une bonne idée d'avoir des vêtements de rechange (surtout pour les plus petits).

Une boîte à lunch qui contient :

- Un « ice pack »
- Deux bonnes collations nutritives
- Un lunch froid

ALLERGIES

LES ARACHIDES ET LES NOIX SONT INTERDITES



CODE DE VIE DU PIRATE

RÈGLEMENTS

- Je me conforme aux consignes des animateurs et de l'équipe de coordination
- Je respecte toutes les personnes qui fréquentent le camp (enfants, parents, animateurs, équipe de coordination)
- J'utilise un bon langage
- Je respecte les lieux et le matériel du camp
- Je respecte l'environnement, je jette mes déchets dans les endroits appropriés (compost, recyclage, etc.)
- Je ne commet aucune violence (verbale ou physique)
- Je laisse à ma maison mes effets personnels (iPad, bijoux, argent...)

POUR MA PROPRE SÉCURITÉ

- Je reste en tout temps à l'intérieur du parc
- Je garde toujours mes souliers dans mes pieds, sauf dans les jeux d'eau
- Je bois beaucoup d'eau dans ma journée
- Je ne grimpe pas dans les arbres ni dans les estrades



ATTENTION

Selon la gravité de la situation et de la répétition des manquements au code de vie, les mesures suivantes seront appliquées :



1 AVERTISSEMENT

L'enfant reçoit un avertissement verbal de son animateur. L'enfant pourrait être temporairement retiré des activités. Après quelques avertissements verbaux, le parent sera avisé. L'enfant sera rencontré par l'équipe de coordination.

2 AVERTISSEMENT ÉCRIT

L'enfant a un avertissement écrit qui devra être signé par le parent. Après le troisième avertissement écrit, l'équipe de coordination du camp et l'animateur rencontre les parents et l'enfant, afin de trouver des solutions.

3 SUSPENSION

Si aucun changement ne survient auprès du jeune, l'enfant sera suspendu pour deux jours. Les parents seront avisés qu'une récidive conduira à l'expulsion.

4 EXPULSION

L'enfant se verra expulser et ne pourra pas réintégrer le camp de jour dans la présente saison.

**IL EST À NOTER QUE SELON LA GRAVITÉ
DU GESTE, UNE ÉTAPE PEUT ÊTRE PASSÉE.**

LE VÉLO

Les sorties à vélo se feront par groupe et seront inscrites sur le calendrier de groupe. Pour ces sorties, nous demandons aux parents d'apporter le vélo et le casque de l'enfant le matin même de la sortie et de le récupérer à la fin de la journée. La destination de la randonnée vous sera communiquée à l'avance.

LA CRÈMERIE

À deux reprises durant l'été, les groupes partiront à pied pour aller à la crèmerie Crème et Choco (située à 2 minutes de marche). Vous connaîtrez les dates exactes en consultant le calendrier du groupe de votre enfant. Si vous souhaitez que votre enfant participe à cette sortie, nous demandons aux parents de fournir 5 \$ à l'enfant lors de ces journées, afin qu'il puisse choisir une gâterie.



LA PISCINE

Tous les vendredis, les enfants du camp profitent de la piscine municipale de Pointe-Calumet.

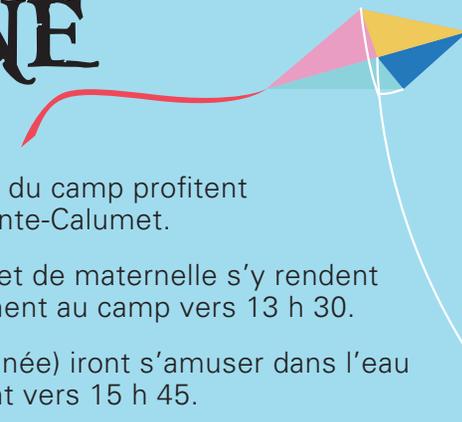
Les groupes de prématernelle et de maternelle s'y rendent de 11 h 30 à 13 h 15, et reviennent au camp vers 13 h 30.

Les autres groupes (1^{ère} à 6^e année) iront s'amuser dans l'eau de 13 h à 15 h 30, et reviennent vers 15 h 45.

Si votre enfant doit porter un gilet de sauvetage, ce dernier sera fourni gratuitement sur place. Dans ce cas, lors de l'inscription, il est important d'indiquer dans la fiche de votre enfant qu'il ne nage pas du tout. De plus, les groupes plus jeunes (prématernelle, maternelle et 1^{ère} année) se baigneront dans la section moins profonde.

LA PLAGE D'OKA

Le 13 août, une sortie gratuite à la plage d'Oka est prévue pour tous les pirates du camp de jour! Départ à 9 h 30 et retour à 15 h.



LE QUOTIDIEN DU PIRATE



Horaire typique d'une journée au camp de jour

HORAIRE	ACTIVITÉ
7 h à 9 h	Service de garde
9 h	Début du camp
12 h	Dîner
13 h	Suite des activités
16 h à 18 h	Service de garde

Des frais de retard de 1 \$ par minute sont applicables lors d'un retard du parent en fin de journée.

CARTES D'IDENTIFICATION

Chaque personne autorisée à venir chercher l'enfant au camp de jour doit **OBLIGATOIREMENT** présenter la carte d'identification de l'enfant. Elles seront postées au moins une semaine avant le début du camp.



JOURNÉES PLUVIEUSES



Lors d'une journée de pluie, les groupes de prématernelle et de maternelle restent au pavillon, tandis que les autres groupes se dirigeront vers l'école primaire du Grand-Pommier dès 9 h 15. Ils seront voyagés en autobus et seront de retour au parc Paul-Yvon-Lauzon vers 15 h 30. Entre 9 h 15 et 15 h 30, il est possible de reconduire ou de venir chercher votre enfant directement à l'école.

SORTIES

Votre jeune doit se présenter aux heures habituelles au camp et doit **OBLIGATOIREMENT** porter son chandail de camp. En cas de pluie, vous serez informé le matin de la sortie si elle est reportée ou annulée. Le camp de jour restera **OUVERT** pour les jeunes qui ne sont pas inscrits aux sorties. Ils passeront donc la journée au parc.

ACTIVITÉS	DATE	COÛT
Voiles en voiles	Mercredi 4 juillet	28 \$
La Ronde	Mardi 10 juillet	31 \$
Complexe aquatique Cité du Sport	Jeudi 12 juillet	11 \$
Super Aqua Club	Mardi 17 juillet	29 \$
Cinéma Saint-Eustache	Jeudi 19 juillet	20 \$
Activac	Mercredi 8 août	21 \$